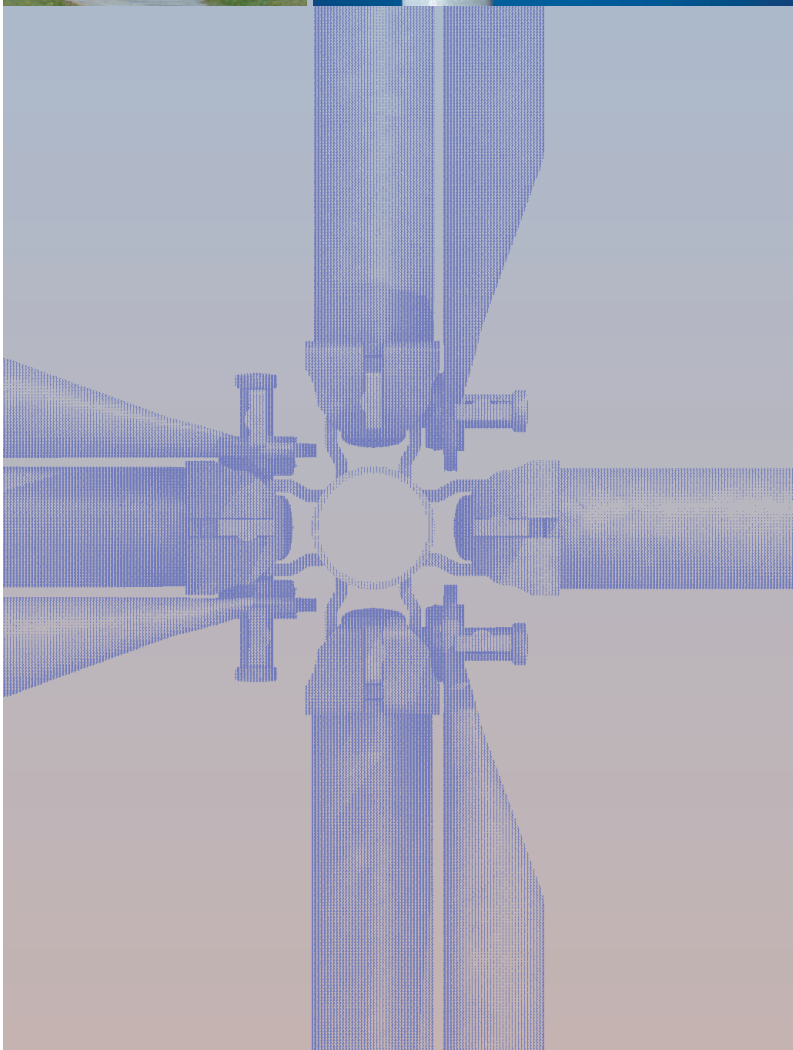
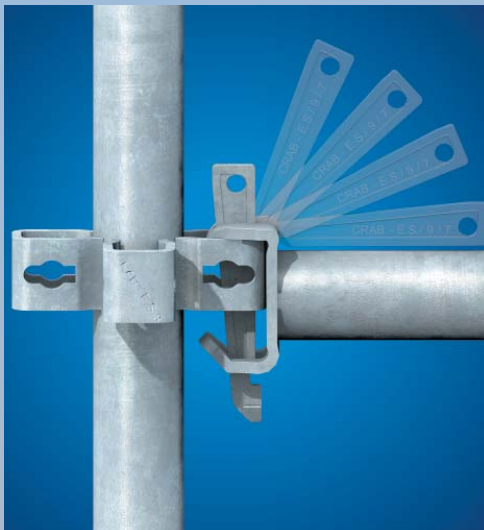


# PROTECTION COUVREUR



**ENTREPOSE**

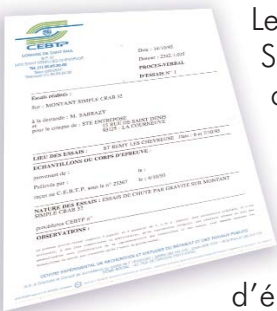
E C H A F A U D A G E S

[www.entrepose-echafaudages.com](http://www.entrepose-echafaudages.com)

ECHAFAUDAGE  
MULTICRAB,  
MULTINIVEAUX,  
MULTIDIRECTIONNEL

# Echafaudage spécial COUVREUR...

Pour se protéger contre les chutes de hauteur, les compagnons charpentiers, couvreurs et zingueurs avaient l'habitude de monter des échafaudages en éventail à partir d'éléments en bois, structures qui la plupart du temps n'étaient pas justifiables par le calcul.



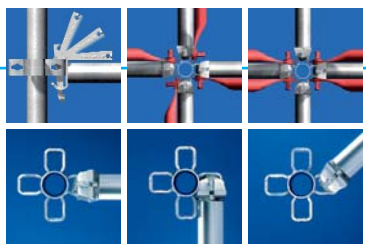
Le Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement a décidé d'interdire ces équipements à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007 (Circulaire du 13 juillet 2006 du B.O).

Entrepose Echafaudages offre des solutions pour assurer cette protection à partir de sa gamme de matériels d'échafaudage multidirectionnel et d'un équipement spécial couvreur.

Le dispositif ainsi proposé a été justifié et testé en laboratoire par le CEBTP .



Le noeud Crab permet la fixation simultanée de 8 éléments (4 moises et 4 diagonales).



### Les avantages du système CRAB :

#### Gain de temps et efficacité

**NF** Le principe du CRAB consiste en une pince à clavette autobasculante s'accrochant sur un étrier. Dès qu'une moise est au contact d'un étrier, la clavette bascule automatiquement et assure une fixation instantanée.

#### Assemblage multidirectionnel simple

Par assemblage, le système de clavetage assure une parfaite fixation à angle droit entre les lisses horizontales tout en permettant une rotation de 0 à 90° sans angle mort.



1 - Pose des socles réglables et des départs façades. Mise à niveau des moises.



2 - Mise en place des montants de 3,00 m à l'extérieur et des montants de 2,00m côté façade.



3 - Mise en place des moises à 2,00 m.



7 - Mise en place des plinthes, des montants de 2,00 m et des moises du niveau supérieur. Placer la troisième lisse dans la maille d'accès.



8 - A nouveau, mise en place des garde-corps de montage et d'exploitation depuis le niveau inférieur.



9 - Mise en place des ancrages à l'avancement du montage. Répéter les opérations 6 à 9 jusqu'au dernier niveau.



Pour permettre le montage en sécurité, la vérification périodique de la conformité de la structure et de la bonne tenue des amarrages (conformément à l'arrêté du 21/12/04), nous vous recommandons d'équiper entièrement l'échafaudage de planchers et de garde-corps de montage et d'exploitation.

### Filets ou grillages utilisés en protection latérale

Ils doivent être capables d'interrompre la chute d'une personne en cas de glissement sur une surface en pente raide.

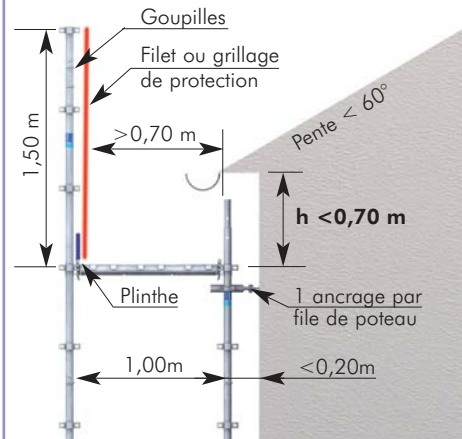
De type U et conformément aux normes EN13374 et EN1263, ils doivent avoir une maille inférieure à 100 x 100 mm.

Il est également possible de mettre en oeuvre des parois pleines de type bardage bois ou métallique.

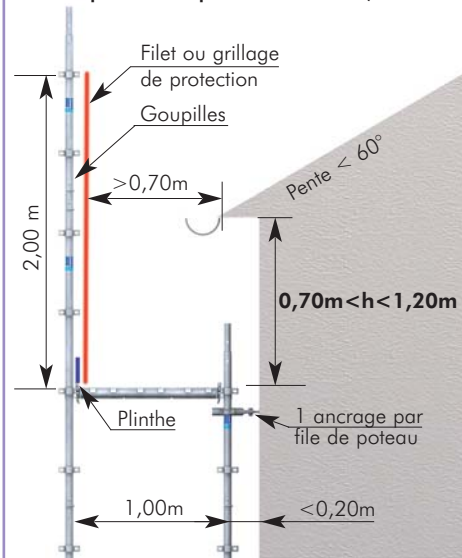
Leur importante prise au vent imposera alors une étude technique particulière.



### Dispositif de protection de 1,50 m



### Dispositif de protection de 2,00m



Les caractéristiques techniques des composants de la structure ainsi que les règles générales de mise en oeuvre sont indiquées dans notre **notice technique** "Echafaudages Multicrab et Façade Crab".



4 - Mise en place des diagonales longitudinales.



5 - Pose des garde-corps de montage et d'exploitation.



6 - Mise en place depuis le niveau inférieur du plancher dans toutes les mailles du premier étage.



10 - Rehausse du dernier garde-corps pour permettre la fixation du dispositif de protection.



11 - Mise en place des plinthes et des goupilles de jonction des poteaux.



12 - Mise en place du filet ou grillage de protection. Vérification de la conformité de l'échafaudage vis-à-vis du plan.

► Avant le démontage, vérifier la conformité de l'échafaudage et des amarrages. Effectuer le démontage dans l'ordre inverse du montage.



## Echafaudage en franchissement...

Quand cela s'avère nécessaire, il est possible de créer la protection couvreur à partir de sapines indépendantes reliées en partie haute par une passerelle. Dans ce cas, il est indispensable de définir préalablement les modalités de montage en sécurité, notamment pour la réalisation des porte-à-faux.

Nous consulter pour les applications particulières.

Privilégier impérativement les protections collectives

## Rappel des principaux points de la nouvelle réglementation...

- Le décret 2004-924 du 01/09/04
- L'arrêté du 21/12/04.
- La circulaire DRT 2005/08 du 27/06/05.
- La Recommandation R408 du 10/06/05.

### Les aspects principaux de la nouvelle réglementation :

• Toute personne amenée à concevoir, monter, modifier, démonter, vérifier et utiliser un échafaudage, doit avoir reçu une **formation adaptée**.

• Tout échafaudage doit faire l'objet d'un plan et d'une **justification par calcul**, à moins qu'il ne soit précisément décrit dans la notice technique du fabricant.

• Le **chef de l'entreprise** utilisatrice est **responsable des vérifications** avant la mise en service ainsi que des contrôles quotidiens et trimestriels de l'échafaudage.

• La réglementation **interdit de combiner** entre eux des **matériels** de fabrications différentes.

### Les normes correspondant aux protections couvreurs sont :

- NF EN 13374 : garde-corps périphériques temporaires.
- NF EN 1263 : filets de sécurité.
- Référentiel NF-096 annexe 1 : équipements de chantier.

## Notre école de formation...

L'école **Scaff** est agréée par le Syndicat Français de l'Échafaudage pour la qualité des formations dispensées.

4 types de formation sont proposés :

- Monteur échafaudeur.
- Monteur utilisateur.
- Utilisateur.
- Réception et vérification des échafaudages.



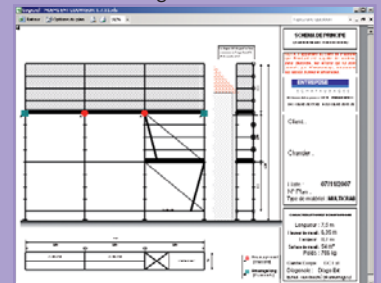
Logiciel  
**Noemi...**

Entrepose Echafaudages accroît continuellement l'étendue des services apportés à ses clients et met gratuitement à disposition de ceux-ci un nouvel outil, "Noemi".

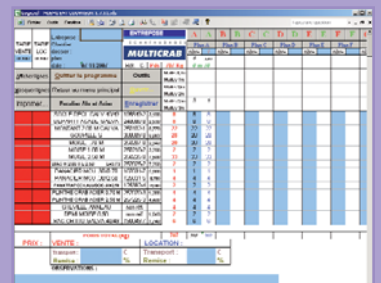
Ce logiciel permet d'établir les plans et les nomenclatures d'échafaudages.



Boite de dialogue.



Plan.



Nomenclature.

Sur le [www.entrepose-echafaudages.com](http://www.entrepose-echafaudages.com) réalisez automatiquement dans "Noemi+" les plans et les notes de calcul pour les cas courants d'échafaudages n'excédant pas 24 m de hauteur.

# ENTREPOSE

E C H A F A U D A G E S

Siège social : 165 boulevard de Valmy - 92707 Colombes Cedex - Tél. : 01 57 60 94 00 - Fax : 01 57 60 94 10  
e-mail : [info@entrepose-echafaudages.fr](mailto:info@entrepose-echafaudages.fr)

Consultez [entrepose-echafaudages.com](http://entrepose-echafaudages.com)